

SERVICE / DIVISION	Service de l'urbanisme / Planification du territoire	No SD SD-2023-3776
OBJET	Recommander au conseil de nommer un parc situé sur le lot 6 170 981 du cadastre du Québec, sur la Rue Cousteau, entre la rue Séguin et le boulevard Sainte-Rose dans l'ex-ville de Fabreville	
No dossier(s) interne(s) : No LV : DISTRICT(S) : Date CE souhaitée : Date CM souhaitée : URB-2023-200 NE S'APPLIQUE PAS 18-L'Orée-des-bois 2023-08-02 2023-08-08		
Actions : TOPONYMIE Résolution du CCU : CT-2023-15 Requérant(s) Ville de Laval Adresse(s) Rue Cousteau Lot(s) 6 170 981 Représentant(s) M. Mathieu Continelli, service des immeubles, parcs et espaces publics		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Le comité de toponymie a pris connaissance de la demande de nommer un parc situé sur le lot 6 170 981 du cadastre du Québec, sur la rue Cousteau, entre la rue Séguin et le boulevard Sainte-Rose, dans l'ex-ville de Fabreville. Il retient le nom Capitaine Molly-Kool. Myrtle « Molly » Kool (née le 23 février 1916 à Alma, Nouveau-Brunswick et décédée le 25 février 2009 à Bangor, États-Unis) est une pionnière dans l'histoire maritime du Canada et la première femme en Amérique du Nord à obtenir le brevet de capitaine d'un navire de charge à vapeur dans le secteur du cabotage. Madame Kool contribue à paver la voie des futures générations de femmes dans son domaine de compétences. Née dans une famille de marins à Alma, au Nouveau-Brunswick, elle embarque sur un bateau dès sa plus tendre enfance. Elle bâtit sa carrière et sa réputation comme une navigatrice courageuse et intrépide.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S) Cette démarche est conforme aux critères de la politique de dénomination toponymique. Le nom choisi vise à renforcer la représentativité des femmes (critère 15), ainsi qu'une meilleure représentativité des communautés culturelles (critère 16).		

SERVICE / DIVISION	Service de l'urbanisme / Planification du territoire	No SD SD-2023-3776
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil municipal de nommer le parc situé sur le lot 6 170 981 du cadastre du Québec « Parc de la Capitaine-Molly-Kool », et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2023-15.		